



# COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 25 Février 2020

Ouverture de la séance à 19h30

**Absents excusés** : Philippe FICHET qui a donné procuration à Françoise SCHNEUWLY, Isabelle LALAOUI qui a donné procuration à Thierry COURQUET, et Sandrine BITTARD

**Secrétaire de séance** : Roger GUISSSET

Lecture des délibérations du 17 décembre 2019

## 1° FINANCES :

### 11° – Comptes Administratifs 2019

- **Budget général** : Adoption du compte de gestion :
  - Excédent d'exploitation de : 485 830.32 €
  - Déficit d'investissement de : 267 676.07 €
  
- **Forêts** : Adoption du compte de gestion :
  - Excédent d'exploitation de 21 930.59 €
  - Déficit d'investissement de 6 214,59 €
  
- **Lotissement** : Adoption du compte de gestion :
  - Excédent d'exploitation de 5 637.12 €

Après approbation des comptes de gestion et affectation des résultats d'exploitation 2019, les comptes administratifs du budget général, de la forêt et du lotissement ont été adoptés à l'unanimité, en l'absence du Maire, par les membres présents du Conseil Municipal, sous la présidence de Patrice ZERBIN.

### 12° Budgets primitifs 2020 :

- **Lotissement Saint Paul**
  - Fonctionnement 5 657.12 €
  
- **Forêts**
  - Fonctionnement 29 816.00 €
  - Investissement 35 028.59 €
  
- **Budget général**
  - Fonctionnement 1 860 304.25 €
  - Investissement 1 049 791.07 €

**13° - Taxe locale sur la publicité extérieure** : La TLPE applicable au 1° janvier 2021 s'élève à 21,40 € / m<sup>2</sup>. Elle est applicable aux des supports publicitaires non numériques.

**14° Logements communaux** : Dans le cadre des aides accordées pour la réfection de leur appartement, les locataires de logements communaux, peuvent prétendre à une dotation de 80 € par pièce tous les 5 ans. Une aide de 223.53 € a été ainsi accordée pour un logement de la mairie.

## **15° Subventions**

### **• Amicale des Pompiers**

- A l'occasion du départ en retraite de Michel RICHARD la municipalité propose le remboursement au corps des sapeurs-pompiers de la statuette en bronze qui lui a été attribuée. Une somme de 160€ sera versée à l'amicale des sapeurs-pompiers, qui a effectué l'achat.
- La somme de 1952.65 € sera remboursée au corps des sapeurs-pompiers, sous la forme d'une subvention exceptionnelle, des différentes cotisations que le corps a acquitté en 2020, au titre de l'Union Départementale, la Fédération Nationale, l'assurance hors service et la multirisque,

### **• Subventions 2019 (suite)**

- **UOP** : Thierry COURQUET, adjoint en charge de l'animation rappelle que la subvention de l'UOP mise en attente par défaut de renseignements de documents demandés, a été attribuée au titre de l'année 2019, pour une valeur de 2 530 €.

## **16 – Vente terrains**

- **Rue du Maquis** : La parcelle de terrain AI 143 située rue du Maquis et acquise pour l'aménagement du carrefour à feux, sera cédée pour une surface de 681 m<sup>2</sup>, à Melle COLIN pour y établir son institut. Par ailleurs il sera laissé à Benoit PELLIER un « décrochement » d'une surface de 33 m<sup>2</sup>, pour le franc symbolique.

## **2° TRAVAUX NEUFS**

- **Marche de voirie 2020** : La réhabilitation du chemin de la Prusse a fait l'objet d'une consultation, dont l'ouverture des plis a été réalisée le 24 février. 13 entreprises ont retiré le dossier sur la plateforme de dématérialisation. 7 ont répondu à l'appel d'offre, parmi lesquelles l'entreprise EUROVIA, moins disant qui a été retenue, pour un montant de 92 240 € TTC.

## **3° PERSONNEL**

- **Secrétariat** : Suite au départ à la retraite de Bénédicte CORNEILLE, un recrutement sera organisé fin mars pour la remplacer.
- **Services techniques** : Un recrutement sera organisé courant 2020, afin de recruter un technicien capable de suivre les travaux communaux, de répondre aux DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux), monter les documents nécessaires aux consultations, analyser les résultats, etc.

## **4° FORETS**

- **Programme de travaux ONF 2020** : L'ONF a présenté à la commune un programme de travaux de 19 271.97 €. Au vu des recettes encaissées en 2019, la commune a souhaité ne plus investir de somme supérieure au 25% des recettes de l'année précédente. De ce fait il a été demandé à l'ONF de revoir son programme à la baisse, avec une somme de 6 504.21 € de travaux, qui a été notifiée à l'ONF le 21 janvier, pour démarrer les travaux retenus au programme 2020..

## **5° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE**

- **Scolaire**
- Les élèves de CM2 sont partis faire du ski les 7 et 14 février.

- Les pompiers formeront les CM2 au PSC1 les 14, 21 et 28 mars 2020 dans la salle de la mairie.
- Delphine GAIFFE, a participé le 13 février à PMA, à une réunion sur le e-périschool : Démarche destinée à montrer à nos enfants que le numérique, ce n'est pas que leur tablette ou leur portable. Une formation qui pourrait être étendue au scolaire en lien avec les programmes de l'éducation nationale.
- Pour ce faire, PMA consulte pour la sélection d'une société avec formateurs qui arriverait dans les écoles avec le matériel (imprimante 3D en particulier) et l'éducation nationale se chargerait de former les enseignants, pour qu'ils puissent prendre la suite.

Ce serait une formation de 10 séances de 1h 30, financée par PMA à hauteur de 1 097.50 € . Les inscriptions commenceront le 28 février pour une 1 ère session à la rentrée 2020 et pour les autres sessions sur 3 ans (il y a environ 80 écoles concernées sur PMA).

Les enfants les plus jeunes peuvent apprendre les bandes dessinées numériques, les plus grands la programmation d'un robot « dessinateur » ou cultiver des herbes aromatiques en programmant l'intensité lumineuse, ou encore imaginer un objet et l'imprimer en 3D.

- **ADEC** : L'adhésion à l'ADEC a été reconduite pour l'année 2020 pour la somme de 1 097.50 €, soit un cout de 0.50 € par habitant. Ses actions se font au niveau de la maternelle et du périscolaire.

## 6° DEMARCHE PERSONNES AGEES

- **Résidence** : Des personnes se sont déjà inscrites dans le cadre de l'occupation de logements dans les appartements de la résidence senior à construire.

**7° CCAS EPICERIE SOLIDAIRE** : L'épicerie sociale de Mathay /Mandeuve fonctionne rappellons le depuis le 15 octobre 2019 . Elle accueille actuellement 46 familles soit 148 personnes : 80% provenant de Mandeuve et 20% de Mathay.Ces familles sont orientées par les Travailleurs sociaux du Département et des 2 CCAS qui se réunissent mensuellement en Commission Sociale .

Ce lieu, véritable lien social fonctionne grâce à un appréciable travail d'équipe.

## 7° ANIMATION CULTURE

- **Pattou** : Le spectacle de Pattou du 25 janvier a réuni 120 personnes qui ont bien ri toute la soirée.
- **Marionnettes** : Le spectacle de marionnettes du 8 février a réuni une centaine de personnes, dont 50% d'enfants.
- **Théâtre** : La troupe « les Zinsancey » a joué sa pièce les 22 et 23 février devant 295 personnes, pour les 2 représentations. La recette recueillie dans le chapeau s'élevait à 1560 €.
- **La Saint Patrick** : Elle se déroulera le 14 mars dans la salle polyvalente de Bourguignon.
- **Expo PHOTOS** : Celle-ci aura lieu les 18 et 19 avril dans la salle polyvalente.

## 8° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

- **Informations** : Un nouveau panneau d'information pourrait être installé prochainement route de Montbéliard au niveau du groupe scolaire. Il remplacerait à terme celui situé au carrefour rue du Maquis, qui présente des signes de faiblesse.
- **Eclairage Public** : Dans le cadre de l'éclairage public dans la zone sportive changement de la platine du projecteur nord-ouest du stade annexe. Celle-ci est en commande et sera remplacée dès réception. Les 2 boules d'éclairage qui sont défectueuses seront aussi remplacées par des systèmes équivalents à leds.

## 9 ° DIVERS

- **PMA** : Consultés sur le SCOT, les membres du conseil municipal ont émis un avis favorable au document arrêté par le Conseil Communautaire le 22 novembre 2019.